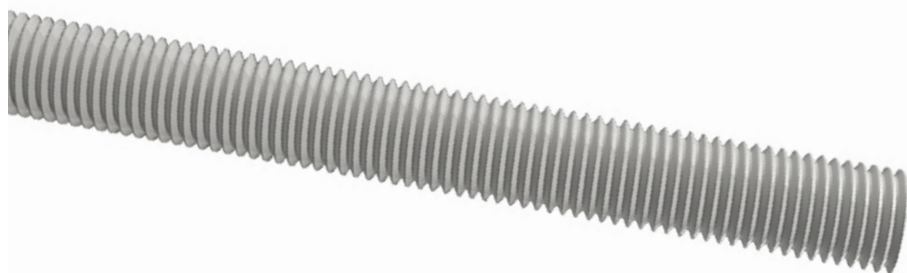


Conduit en fibre surélevé Barre filetée M16 2 m



Présentation du produit

Les systèmes de conduits pour câbles à fibres optiques Elevate sont fabriqués à partir d'un matériau à faible dégagement de fumée et sans halogène (LSZH), garantissant une sécurité et des performances supérieures dans les environnements critiques. Le matériau LSZH réduit considérablement les émissions de gaz toxiques et corrosifs en cas d'incendie, ce qui en fait un choix idéal pour une utilisation dans des espaces confinés tels que les centres de données, les tunnels et les bâtiments publics. Cette caractéristique renforce non seulement la sécurité, mais permet également de se conformer aux réglementations strictes en matière de sécurité incendie.

Disponible dans une gamme complète de tailles, le système de conduits Elevate est conçu pour s'adapter à différents volumes de câbles, garantissant ainsi flexibilité et évolutivité à votre infrastructure réseau. Que vous ayez besoin de gérer un petit faisceau de câbles ou un volume important, notre système de conduits est la solution idéale. De plus, la solution Elevate comprend une large gamme d'accessoires, notamment des coudes, des té et des jonctions, afin de répondre à diverses exigences de conception et de faciliter l'installation et la maintenance. Cette polyvalence garantit que notre système de conduits s'intègre parfaitement à n'importe quelle configuration de réseau, offrant une solution fiable et efficace pour vos besoins en matière de gestion des câbles à fibre optique.

✓ Facile à assembler

✓ Assistance à la conception au Royaume-Uni

✓ Gamme de tailles et d'accessoires

Normes

Norme applicable	Description
Directive 2008/98/EC (WFD)	Directive-cadre sur les déchets — conforme. Mise en œuvre au Royaume-Uni par le Waste (England and Wales) Regulations 2011 (SI 2011 No. 988).
ECHA SCIP Database	Conforme ; le produit ne contient pas de SVHC (Substances extrêmement préoccupantes) telles que définies à l'article 33(1) de REACH. Les obligations de soumission sont respectées au titre de REACH UE et REACH Royaume-Uni.
Regulation (EU) 2019/1021 (POPs)	Règlement de l'UE relatif aux polluants organiques persistants (POP) — conforme. Pour la Grande-Bretagne, la conformité est alignée sur le Persistent Organic Pollutants (Amendment) (EU Exit) Regulations 2020 (SI 2020 No. 1355).
Directive 2011/65/EU (RoHS II)	Restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques — conforme. Applicable dans les États membres de l'UE.
Directive (EU) 2015/863 (RoHS III)	Directive modifiant la Directive 2011/65/UE afin d'ajouter quatre phtalates (DEHP, BBP, DBP, DIBP) à l'annexe II — conforme.
UK SI 2012 No. 3032	Règlement 2012 relatif à la restriction de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (UK RoHS) — conforme pour la Grande-Bretagne. Droit de l'UE conservé, tel que modifié par le Product Safety and Metrology (Amendment etc.) (EU Exit) Regulations 2019.

Spécifications du produit

Caractéristiques	Valeurs
Couleur	Zingué Argenté
Matériau	Acier
Type de matériau	Acier doux

Tableau des références

Référence	Description
460-M16-2M	Conduit en fibre surélevé Barre fileté M16 2 m